



LES ÉTUDES D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS JEUNESSE ET SPORTS

> Réflexion méthodologique sur les travaux existants
et les pistes d'amélioration

CETTE ÉTUDE A ÉTÉ FINANCÉE PAR



MINISTÈRE DE LA VILLE
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Directeur de publication : Philippe GUY
Réalisation : Anne-Sophie Dumortier
Date de publication : Novembre 2016

SOMMAIRE

EN RÉSUMÉ	3
INTRODUCTION	4
PARTIE 1. QU'EST-CE QUE L'INSERTION PROFESSIONNELLE, QUEL CHAMP D'ÉTUDE ?	5
1. QU'EST-CE QUE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ?	5
2. LE CONCEPT DE TRANSITION PROFESSIONNELLE	6
3. LA NOTION DE MARCHÉS TRANSITIONNELS DANS LA RÉFLEXION SUR LES ENQUÊTES D'INSERTION	6
4. TROIS PARCOURS D'INSERTION TYPES DE PROFESSIONNELS DE L'ANIMATION ET DU SPORT	8
5. LE CHAMP D'OBSERVATION DES ENQUÊTES D'INSERTION	9
PARTIE 2. LES ENQUÊTES GÉNÉRATION ET L'EXTENSION JEUNESSE ET SPORTS	10
1. L'OBJECTIF ET LE CHAMP DES ENQUÊTES GÉNÉRATION DU CÉREQ	10
2. POURQUOI UNE EXTENSION JEUNESSE ET SPORTS ?	10
3. UNE VISION DES PARCOURS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS J&S QUI S'EST AMÉLIORÉE	11
4. DES RÉSULTATS QUI RESTENT À AFFINER	12
PARTIE 3. L'OBSERVATION DE L'INSERTION DES DIPLÔMÉS À L'ÉCHELON RÉGIONAL : LES ENQUÊTES LOLF ...	14
1. UN QUESTIONNEMENT ET UNE DÉMARCHE QUI ONT BEAUCOUP ÉVOLUÉ	14
2. DES EXPLOITATIONS DIFFÉRENCIÉES EN RÉGION AVANT 2014 : L'EXEMPLE DE L'ÎLE-DE- FRANCE, L'AUVERGNE ET LA CORSE	16
3. DES AMÉLIORATIONS À POURSUIVRE	18
PARTIE 4. LES LIMITES DES ENQUÊTES D'INSERTION PROFESSIONNELLE	20
CONCLUSION : PROPOSITIONS POUR UNE OBSERVATION DE L'INSERTION DANS LE CHAMP J&S PLUS FINE ..	22
ANNEXES	25
GLOSSAIRE	34
SOURCES	35

EN RÉSUMÉ

Très souvent, les enquêtes d'insertion professionnelle sont construites sur un schéma type d'insertion linéaire menant vers un emploi stable et durable (dit emploi « de qualité »). Or, les trajectoires professionnelles sont de moins en moins linéaires. Les phases de changement (phases de « transition professionnelle ») sont aujourd'hui régulières et de plus en plus marquées par des passages par le chômage ou par la formation. Dès lors, l'insertion doit aussi signaler les phases d'entrée et de mobilité sur le marché du travail.

À travers deux enquêtes emblématiques de l'observation de l'insertion dans les métiers de l'animation et du sport (l'enquête Génération et les enquêtes LOLF), cette étude a pour ambition de mettre en avant les apports des enquêtes d'insertion mais aussi leurs limites.

L'objectif est ensuite de proposer des pistes améliorations afin d'étendre l'observation vers une analyse plus qualitative permettant de mieux appréhender les parcours d'accès à un emploi stable et durable ou fidèle au désir du professionnel.

Introduction

Le contexte de l'étude

Depuis dix ans, la mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS) du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports coordonne les enquêtes annuelles d'insertion des diplômés « Jeunesse et Sports » (enquêtes LOLF) réalisées par les DR(D)JSCS (directions régionales et départementales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale). Ces enquêtes de suivi à sept mois permettent de connaître la situation d'emploi dans l'année suivant l'obtention du diplôme. Elles ne s'attardent toutefois pas sur les caractéristiques et les mécanismes de l'insertion des titulaires des diplômes délivrés par le ministère.

Par ailleurs, ce travail est réalisé au niveau national et ne tient donc pas compte des particularités du marché du travail en régions.

En 2015, le ministère a lancé un appel à projets auprès du réseau des Droef (dispositif régionaux d'observation emploi-formation) afin d'étendre la réflexion sur l'accès à l'emploi dans le champ Jeunesse et Sports et de faire progresser la manière d'appréhender l'insertion professionnelle des diplômés J&S (connaître plus précisément les mécanismes d'insertion).

Quatre projets ont été retenus dans le cadre de cet appel d'offres :

- l'insertion des diplômés titulaires d'un BPJEPS « Loisirs tous publics » et l'impact de la réforme des rythmes scolaires sur leur activité (Aquitaine) ;
- l'analyse des trajectoires d'insertion des diplômés d'un BPJEPS AGFF, de l'emploi des éducateurs déclarés titulaires de ce BPJEPS et du secteur de la forme en Île-de-France ;
- la synthèse des caractéristiques de l'insertion des diplômés en sport et animation en Martinique ;
- les études d'insertion des diplômés dans le champ Jeunesse et Sports : réflexion méthodologique sur l'observation de la relation emploi-formation (PACA).

Le projet d'étude de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur

L'objectif de ce travail est de mener une réflexion méthodologique sur les enquêtes d'insertion professionnelle réalisées en région et sur l'enquête nationale Génération (extension Jeunesse et Sports) réalisée par le Céreq.

À travers l'analyse de ces différents travaux réalisés depuis plus de dix ans, l'ambition est ici de mettre en avant les apports et les limites de ces matériaux caractérisant l'insertion des diplômés J&S, et plus largement de réfléchir sur la relation formation-emploi dans ce champ.

Partie 1 : Qu'est-ce que l'insertion professionnelle ? Quel champ d'étude ?

Avant de recenser et d'analyser les différentes études sur l'insertion professionnelle, il est nécessaire de revenir sur quelques notions qui expliquent les angles d'étude de l'insertion dans le champ Jeunesse et Sports.

1. Qu'est-ce que l'insertion professionnelle ?

En premier lieu, il est important de rappeler ce **qu'on entend par « insertion »** (du latin *inserere* qui veut dire « introduire dans »).

L'enquête IVA-IPA (insertion dans la vie active - insertion professionnelle des apprentis) mesure le taux d'emploi des jeunes lycéens sept mois après leur sortie du système scolaire. L'enquête LOLF du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports choisit d'introduire l'indicateur du lien entre la formation et l'emploi obtenu sept mois après l'obtention du diplôme J&S. Dans l'article « Diplômes et insertion professionnelle »¹, l'insertion est mesurée à partir de la situation d'emploi et du type de contrat. Les principaux indicateurs de l'enquête d'insertion des diplômés des grandes écoles sont le taux d'emploi, le statut d'emploi, la satisfaction d'emploi et le salaire². Ces quatre exemples montrent que les manières d'appréhender l'insertion des jeunes sont multiples.

Le plus souvent, l'insertion sociale ou professionnelle est assimilée à un processus qui conduit une personne à trouver une place reconnue dans la société, c'est-à-dire un emploi stable et durable (pour beaucoup synonyme d'un emploi « de qualité »). L'insertion professionnelle ne se limite pas au calcul d'indicateurs d'emploi. Elle nécessite de s'intéresser aussi aux parcours professionnel et de formation de l'individu et d'avoir une approche plus qualitative de l'emploi (par exemple, choisir les indicateurs de qualité de l'emploi définis à Laeken en 2001³).

Les politiques d'insertion sont apparues en France avec la montée du chômage de masse des années 1970 et la dégradation de la situation de l'emploi, notamment celle des jeunes. Les politiques d'insertion (notamment celles des années 1980 et 1990) visaient principalement les jeunes en difficulté d'accès sur le marché du travail. Dès lors, la plupart des études sur l'insertion ont eu pour objet d'observer cette phase d'entrée dans la vie active, menant à un emploi stable et durable avec des possibilités de progressions professionnelle et salariale. C'est par exemple le cas des enquêtes IVA-IPA. L'enquête d'insertion des diplômés de magistères et masters de l'université de Paris-Dauphine (beaucoup plus récente) interroge, quant à elle, les étudiants diplômés 18 mois après la fin des cours.

Dans un sens plus large, l'insertion professionnelle peut signaler les phases d'entrée et de mobilité sur le marché du travail, quels que soient l'ancienneté et l'âge des individus. On parle généralement d'accès à l'emploi pour un public large, par exemple les adultes. Pour autant, on peut parler d'insertion professionnelle puisqu'on étudie aussi bien l'accès à l'emploi (pour une mère de famille qui a élevé ses enfants et qui souhaite travailler) que la mobilité de travailleurs sur le marché du travail qui se réorientent suite à une période de chômage, une volonté personnelle de changer de métier ou un licenciement. L'insertion peut s'apprécier alors à différents niveaux : au niveau des métiers, de l'emploi (même en termes de salaire) mais aussi au niveau de la mobilité (notamment les possibilités d'évolution professionnelle).

¹ B. Le Rhun et P. Pollet, « Diplômes et insertion professionnelle », in *Vue d'ensemble. Portrait de la population*, DEPP, édition 2011.

² Ensaï, *L'insertion des diplômés des grandes écoles. Résultats de l'enquête 2013*, Conférence des grandes écoles, juin 2013.

³ Par exemple : taux de transition du non-emploi à l'emploi, taux de temps partiel involontaire, taux de chômage de longue durée, différentiel d'emploi hommes-femmes, taux de formation, horaires atypiques, taux d'accidents du travail, etc.

Pour le champ Jeunesse et Sports, il semble important de revenir sur deux autres notions : celle de « transition professionnelle » et celle de « marchés transitionnels » car, comme le montrent les parcours d'insertion ci-après, accéder à un emploi stable et de qualité demande de l'expérience dans le métier et souvent un (ou plusieurs) passage par la formation continue.

2. Le concept de transition professionnelle⁴

La transition est définie dans le Larousse comme un passage d'un état à un autre, un degré intermédiaire, un passage progressif entre deux états ou deux situations, ou encore comme le passage graduel d'une idée ou d'un développement à un autre. Ce concept polysémique a fait l'objet d'une littérature dense dans de multiples disciplines, notamment en sociologie.

L'approche à la fois sociologique et psychologique définit ce concept de transition professionnelle comme un changement professionnel induit par des événements relevant de la sphère personnelle et professionnelle (prévisibles, imprévisibles, prévisibles mais non advenus), ou encore des transformations du contexte économique, social, technologique, organisationnel, etc. La transition peut être considérée comme un temps au cours duquel on observe un enchevêtrement complexe de formation, d'emploi, de chômage, de mobilité vécu par les individus et découlant d'un processus socialement organisé⁵. Si on s'attarde sur cette définition, la transition a vocation à se généraliser à de nombreuses périodes sur le marché du travail, expliquant ainsi l'usage de transitions professionnelles au pluriel. Les transitions s'inscrivent dans une temporalité plus ou moins longue ; la question est de savoir quand elles commencent et quand elles se terminent.

Selon France Stratégie (mars 2016), le taux de changement de situation des actifs sur le marché du travail semble stable depuis 2003 (oscillant entre 15,4 % et 17 %). En volume, cela représente en moyenne chaque année environ 3,5 millions de changements d'état sur la période 2003-2014. Ces phases de changement marquent des passages emploi-emploi / emploi-chômage / chômage-formation professionnelle / formation-emploi, etc. « Cette apparente stabilité des changements de situation cache en réalité une modification de la structure des transitions, dominée par un accroissement des passages par le chômage depuis la crise [...]. Précisément, ce sont les transitions emploi-chômage et chômage-emploi-chômage qui ont vu leur poids relatif s'accroître le plus fortement, ce qui va dans le sens d'un marché du travail plus flexible. » Ces transitions deviennent plus fréquentes que les retours en emploi⁶.

3. La notion de marchés transitionnels dans la réflexion sur les enquêtes d'insertion

Selon Bernard Gazier, l'insertion doit « *prendre en compte les séquences jalonnant la vie professionnelle des travailleurs dans les interactions avec les évolutions des métiers*. L'insertion ne doit pas être réduite au problème des jeunes non formés, comme c'est très souvent le cas. Elle concerne tout autant les publics en emploi »⁷.

« Les marchés transitionnels du travail (MTT) partent du constat que les frontières entre l'emploi salarié et les autres activités productives sont devenues floues. Les travailleurs développent de plus en plus des trajectoires qui font changer de statuts d'emploi et d'activité, par exemple entre temps

⁴ S. Landrier et L. Chantreuil, « Les processus engendrés par les transitions professionnelles à l'entrée en formation professionnelle », XXII^{es} Journées du longitudinal, Lille, 10-11 décembre 2015.

⁵ J. Rose, *En quête d'emploi : formation, chômage, emploi*, Economica, 1984.

⁶ J. Flamand, *Dix ans de transitions professionnelles : un éclairage sur le marché du travail français*, document de travail n° 2016-03, France Stratégie, mars 2016.

⁷ B. Gazier, « La qualité du travail : ressort de l'insertion et des contrats aidés », *Travail et changement*, n° 350, juillet-août 2013.

plein et temps partiel, période de formation, travail rémunéré et travail domestique non rémunéré, activité à son compte...⁸ »

Dès lors, pour être bien comprise et correctement traitée, **la question de l'insertion doit s'inscrire dans une vision globale et doit prendre en compte le contexte du marché du travail et de l'emploi.**

Cette vision est particulièrement pertinente pour analyser l'emploi dans les secteurs de l'animation ou du sport, où les frontières entre pratiques sportives, emploi, activités bénévoles, engagement ou passion cohabitent, se percutent, s'enchevêtrent au cours de la vie d'un animateur ou d'un encadrant sportif.

Ainsi, les marchés transitionnels du travail mettent en avant une vision dynamique du marché du travail. Ils observent les mouvements existant entre l'entreprise et les champs de la formation, du chômage, de l'inactivité et des activités d'utilité sociale, notamment les actions de bénévolat, qui concernent particulièrement les secteurs de l'animation et du sport mais aussi les tâches domestiques et le militantisme.

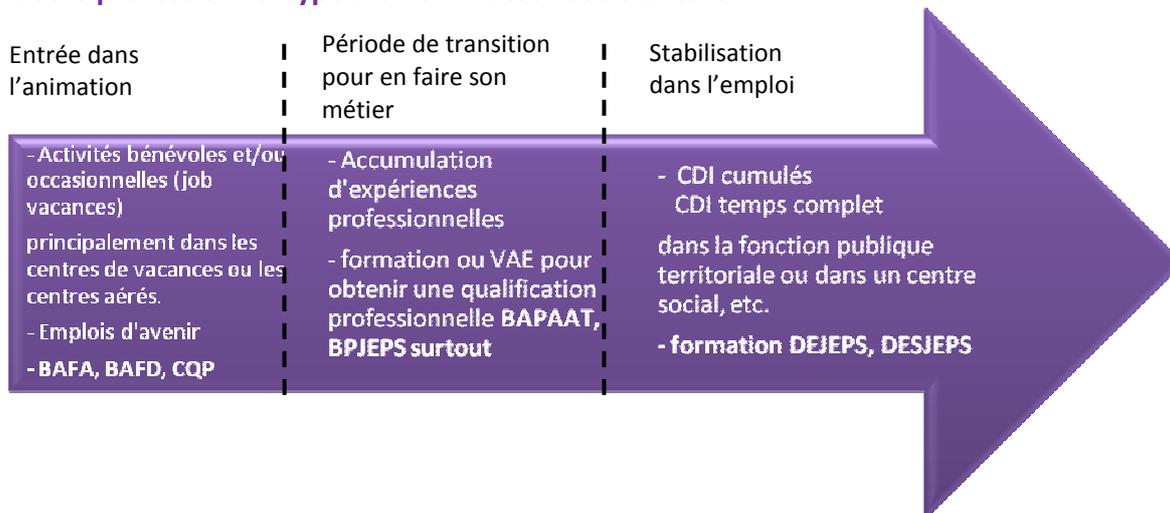
Les périodes d'emploi « atypique » sont ici considérées comme des « transitions » correspondant à un ensemble de mobilités consécutives à un changement d'emploi, de statut, à un congé, etc. Les périodes de formation, les congés parentaux, les mi-temps associés ou non avec un autre mi-temps (associatif par exemple) deviennent ainsi des étapes dans une trajectoire menant si possible à un emploi de qualité (emploi « normal » et/ou « sécurisé »). Il convient alors d'identifier les « bonnes transitions » qui peuvent être des passerelles sur le marché du travail et influencer sur l'itinéraire professionnel de l'individu.

Pour illustrer quelques périodes de transition, voici trois exemples de parcours types d'insertion professionnelle dans le champ de la jeunesse et des sports qui montrent les dynamiques du marché du travail dans ce champ et les possibilités d'accès à un emploi durable/stable.

⁸ *Ibid.*

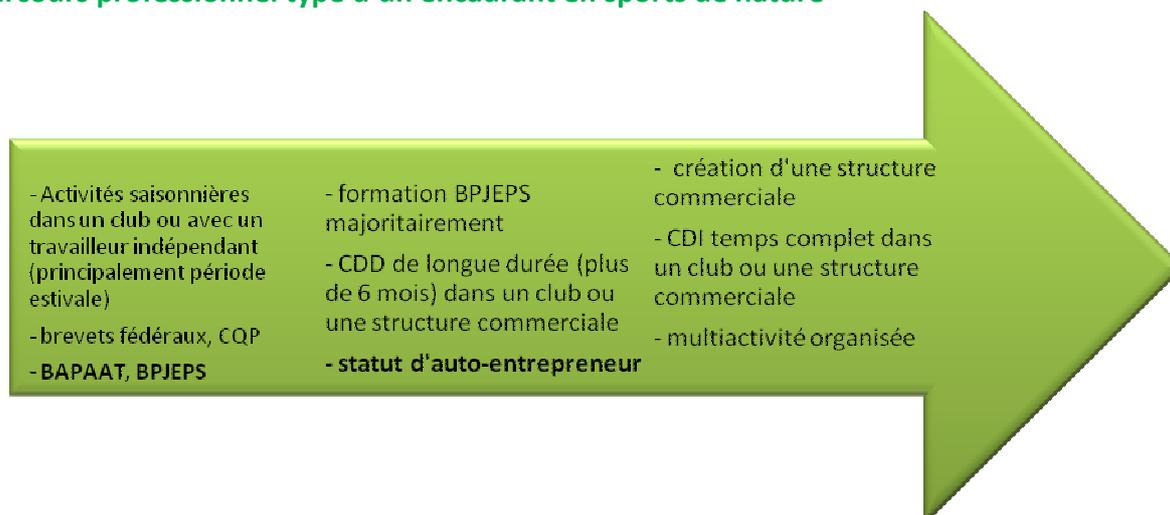
4. Trois parcours d'insertion types de professionnels de l'animation et du sport

Parcours professionnel type d'un animateur socioculturel



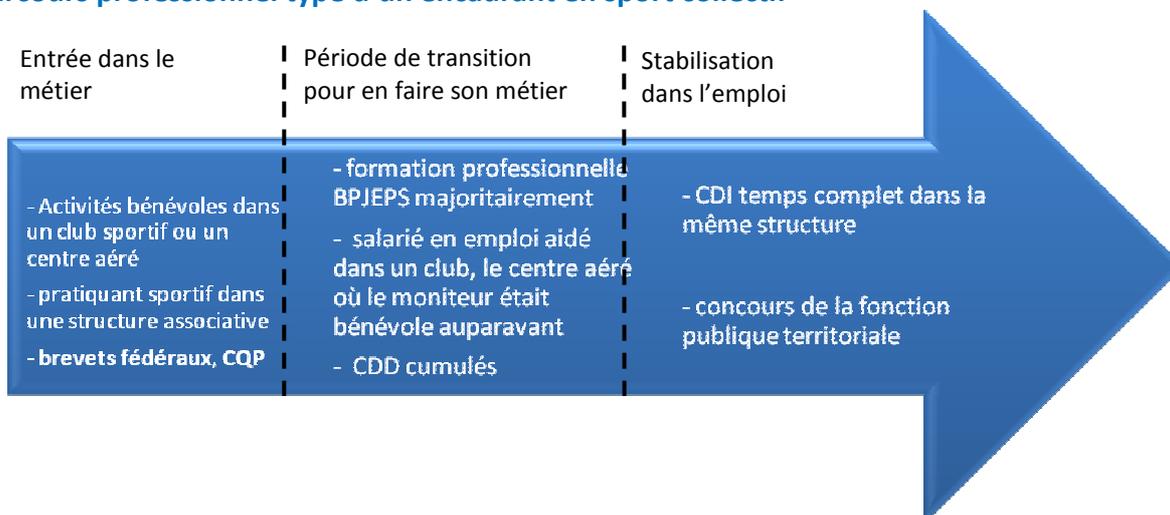
Source : ORM.

Parcours professionnel type d'un encadrant en sports de nature



Source : ORM.

Parcours professionnel type d'un encadrant en sport collectif



Source : ORM.

5. Le champ d'observation des enquêtes d'insertion

Comme nous l'avons vu, traditionnellement les enquêtes d'insertion portent une attention particulière aux jeunes sortant de formation initiale/système scolaire (enquêtes IVA-IPA de l'Éducation nationale, enquêtes Génération du Céreq) ou, éventuellement, des individus sortant d'une formation professionnelle continue (par exemple dans le cadre des enquêtes du service public régional de formation permanente et d'apprentissage ou des formations AFPA).

Très souvent, ces enquêtes consistent à interroger une partie ou toute la population des jeunes pour connaître leur devenir de quelques mois à trois ans après la sortie de formation. C'est une photographie à un instant t qui ne reflète pas forcément l'ensemble du parcours professionnel. Peu d'entre elles (excepté l'enquête Génération) s'appesantissent sur le parcours suivi par le jeune menant à cette situation d'emploi, de chômage, d'inactivité, de reprise d'études... De même, beaucoup d'observations mesurent toujours la qualité de l'emploi au seul taux d'emploi en contrat à durée indéterminée (alors que certains CDI masquent des conditions de travail difficiles ou des évolutions de carrières très limitées).

À travers deux enquêtes emblématiques de l'observation de l'insertion dans les métiers de l'animation et du sport (l'enquête Génération et les enquêtes LOLF), cette étude a pour ambition de mettre en avant leurs apports mais aussi leurs limites. L'objectif est ensuite de proposer des pistes d'amélioration afin d'étendre l'observation vers une analyse plus qualitative permettant de mieux appréhender les parcours d'accès à un emploi stable et durable ou fidèle au désir du professionnel.

Partie 2 : Les enquêtes Génération et l'extension Jeunesse et Sports

1. L'objectif et le champ des enquêtes Génération du Céreq

Cette enquête longitudinale (renseignant un calendrier mensuel durant trois ans) permet d'observer le parcours des jeunes sortant du système scolaire à la même date quelle que soit la formation (avec ou sans diplôme) et arrivant pour la première fois sur le marché du travail. L'objectif est de savoir qui ils sont (âge, sexe, origine sociale...), ce qu'ils sont devenus trois ans après leur sortie du système éducatif, quel a été leur parcours professionnel au cours de ces années observées (séquences d'emploi, de chômage, de reprise d'études, etc.). Ces analyses donnent la possibilité de mieux comprendre la diversité des parcours individuels et d'identifier les facteurs d'influence de ces parcours.

2. Pourquoi une extension Jeunesse et Sports ?

Lorsque le ministère chargé de la jeunesse et des sports a commandé la première extension J&S (Génération 2001), sa volonté était d'améliorer la vision du processus d'insertion professionnelle de ses diplômés. L'enquête Génération « classique » ne porte que sur la formation initiale (système scolaire et apprentissage). Elle ne couvre donc pas les formations Jeunesse et Sports suivies principalement dans le cadre de la formation continue (sauf apprentissage)

Elle ne permettait pas une vision de la réalité d'insertion car la majorité des diplômés Jeunesse et Sports étaient « hors champ » de l'enquête (puisque ne sortant pas du système scolaire). Depuis 2001, chaque enquête génération a donné lieu à une extension Jeunesse et Sports (2001, 2004, 2007, 2010). Le questionnaire de la dernière enquête est joint en annexe.

➤ **Un profil qui diffère de l'ensemble de la génération et qui justifie une interrogation spécifique**

En effet, comme les résultats le montrent (*cf.* schéma 1), les deux tiers des diplômés ont déjà quitté le système éducatif depuis plus d'un an avant de reprendre un cursus de formation J&S. Ces personnes, que l'on appelle « post-initiaux », ont un profil différent des jeunes sortant du système scolaire pour la première fois.

- Les deux tiers des formés du ministère J&S sont sortis du système scolaire depuis plus d'un an et ont eu une ou plusieurs expériences professionnelles.
- Nombreux sont ceux qui détiennent déjà un ou plusieurs diplômes de l'enseignement général ou autre.
- Certains possèdent déjà des diplômes du champ de l'animation et/ou du sport.
- L'âge moyen des post-initiaux est d'environ 30 ans.

Le questionnaire construit spécifiquement pour l'interrogation des post-initiaux complète le questionnaire principal utilisé pour l'interrogation de l'ensemble de la génération en interrogeant ce public spécifique sur :

- L'interruption de leurs études pour la première fois.
- L'objectif principal de ce retour en formation (J&S).
- La situation professionnelle à l'entrée en formation (J&S), le métier exercé et le champ d'activité.
- Le niveau de diplôme déjà possédé à l'entrée en formation (J&S).
- Le financement de la formation.
- Etc.

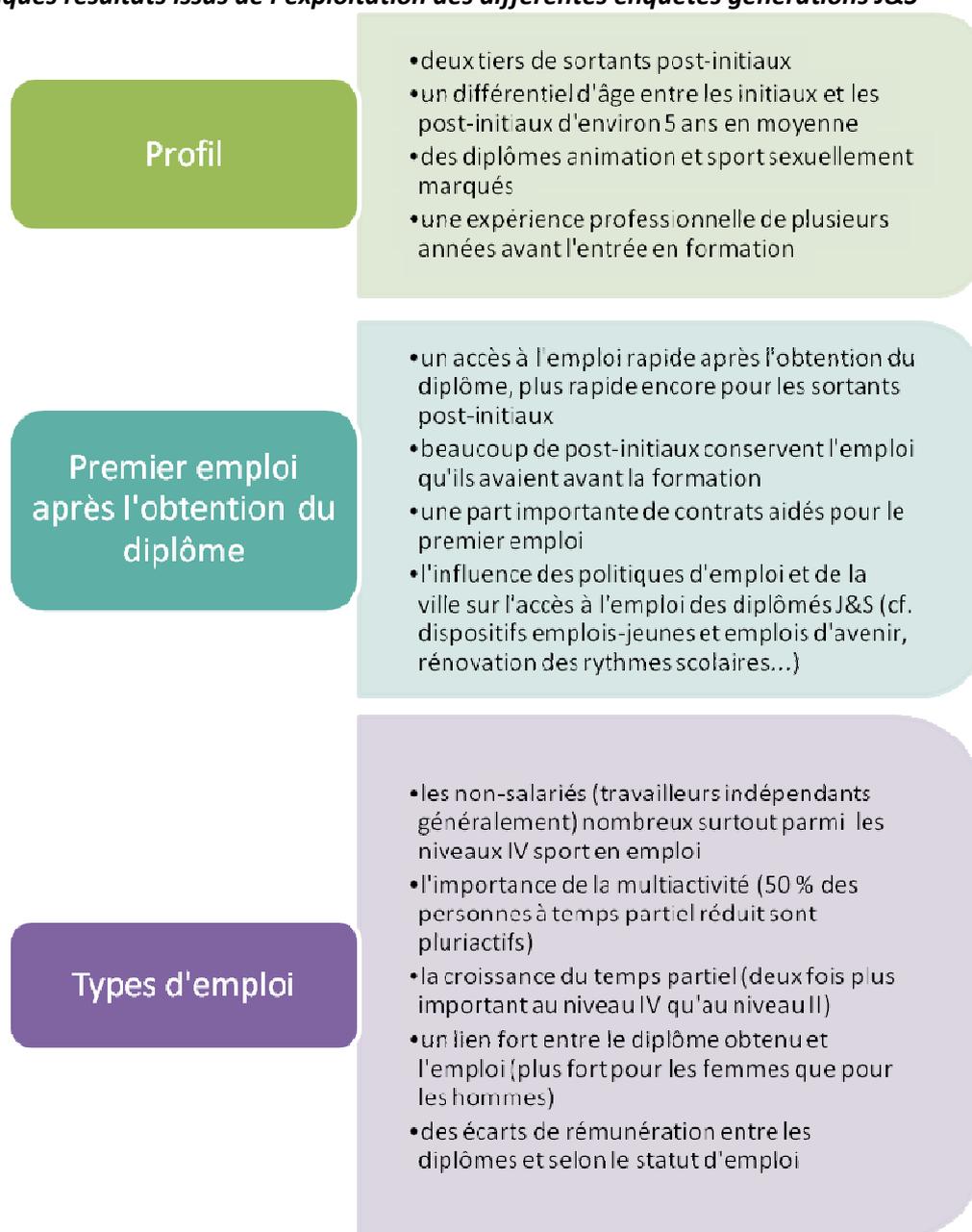
Rappelons que le questionnaire commun donne la possibilité d'identifier plus précisément les séquences d'emploi, de non-emploi, de reprise d'études... durant les trois ans ainsi que d'autres éléments sociodémographiques qui affinent l'analyse des profils.

➤ **Un échantillon analysé plus restreint que celui des personnes interrogées**

Le choix a été fait d'écartier une partie des personnes interrogées (non négligeable car évaluée à environ un quart des effectifs), considérées comme « hors champ », à savoir les personnes qui n'ont pas obtenu le diplôme dans l'année (environ 7 %) et les personnes qui ont repris rapidement une formation ou des études (en lien avec les principes de l'enquête Génération classique). L'analyse des résultats de l'enquête Génération extension J&S se concentre sur les diplômés initiaux et post-initiaux réintégrant le marché du travail.

3. Une vision des parcours d'insertion des diplômés J&S qui s'est améliorée

Schéma 1 : Quelques résultats issus de l'exploitation des différentes enquêtes générations J&S



Source : ORM.

Autres résultats :

L'enquête montre qu'environ un diplômé sur cinq reprend un cursus de formation dans la foulée. C'est un résultat en soi car il montre que :

- L'objectif de la rénovation des Jeunesse et Sports, qui avait pour but de créer une vraie filière de formation, semble plutôt réussi (par exemple, apparemment les diplômés Bapaat sont nombreux à poursuivre leur parcours de formation).
- La reprise de formation peut être une occasion de se refamiliariser/réconcilier avec le système d'apprentissage ; elle peut encourager les stagiaires à aller au bout de la filière (réinsertion sociale).

Ces résultats montrent aussi qu'une partie des diplômés J&S échappent aux aides proposées dans le cadre de certains dispositifs d'aide à l'emploi, parce que ce groupe ne correspond pas au public ciblé (plus âgés, plus diplômés et déjà en emploi bien que partiellement).

4. Des résultats qui restent à affiner

➤ ***Une comparaison des résultats d'une génération à l'autre difficile***

- Outre la présence de « mini-génération » pour lesquelles les questionnaires ont été allégés, l'interrogation n'est pas réalisée sur le même échantillon. Par exemple, les personnes interrogées initialement étaient les diplômés de niveau IV. Au fur et à mesure, le questionnaire a été étendu aux diplômés Bapaat puis aux DEJEPS et DESJEPS. De même, les nomenclatures d'activités et de métiers ont changé depuis dix ans.
- Comme les enquêtes n'ont pas été réalisées sur les mêmes publics, les résultats d'insertion ne sont pas comparables sans un travail de requalification des bases de données, effectué par le Céreq.

➤ ***L'exclusion d'une partie des personnes interrogées définies « hors champ »***

- Comme souligné ci-dessus, environ un quart des personnes interrogées est écarté pour l'exploitation des résultats (personnes n'ayant pas obtenu leur diplôme durant l'année de référence et surtout personnes ayant repris rapidement une formation). On peut se poser la question de la pertinence de la définition du « hors champ » dans l'échantillon Jeunesse et Sports. Le poids des reprises d'études (rapides) est très important car la rénovation des diplômes faisant de Jeunesse et Sports une véritable filière de la formation a encouragé la poursuite du cursus dans le cadre de la formation continue. Par exemple, on remarque que les stagiaires Bapaat (niveau V) sont aujourd'hui nombreux à s'orienter vers une formation BPJEPS (niveau IV) après l'obtention de leur diplôme ou après l'accumulation de plusieurs années d'expérience.
- Parmi les neuf trajectoires types d'insertion professionnelle identifiées par le Céreq pour l'analyse des parcours, l'une concerne le retour à la formation et fait l'objet d'une analyse spécifique. Un dixième des jeunes qui avaient mis fin à leurs études en 2010 ont ensuite connu un ou plusieurs épisodes d'études ou de formation durables, plus ou moins précoces.

- **Une exploitation actuelle plutôt restreinte des bases de données extension J&S**

Le questionnaire de l'extension J&S est très riche. En effet, il interroge les individus sur leur situation avant d'entrer en formation, sur les raisons de reprise de formation, sur leur trajectoire au cours des trois ans, sur les différentes séquences d'emploi, de chômage, de reprise d'études, d'inactivité, etc. Ces données sont à ce jour très peu exploitées alors qu'elles pourraient éclairer de nombreux questionnements posés sur les parcours et sur l'apport de la formation en termes d'insertion, d'évolution professionnelle par exemple.

 - Le questionnaire sur les sortants post-initiaux interroge les individus sur leurs motivations de reprise de formation alors qu'ils ont souvent déjà effectué un parcours scolaire sanctionné par un diplôme. La plupart d'entre eux ont déjà cumulé une expérience professionnelle conséquente. Ces informations permettraient de connaître les raisons du retour en formation, de savoir si la formation a permis d'évoluer professionnellement, etc. Elles pourraient ainsi prolonger la réflexion sur l'objectif de la formation dans les métiers de l'animation et du sport pour des personnes déjà insérées sur le marché du travail.
 - Les secteurs de l'animation et du sport ont la réputation d'être des secteurs d'insertion des jeunes, notamment les jeunes en difficulté sociale ou professionnelle. Sous réserve d'effectif suffisant pour obtenir des résultats significatifs, le croisement entre indicateurs sociodémographiques et situation d'emploi de l'ensemble des formés interrogés (y compris les non-diplômés et les reprises de formation) pourrait enrichir la connaissance à ce sujet.

- **Une insuffisance d'indicateurs situant le contexte dont sont issus les résultats**
 - En 2001, la plupart des résultats de l'enquête Génération (extension J&S) étaient analysés au regard de la situation économique et des politiques publiques (rapprochement avec la situation d'emploi, le taux de chômage et chômage des jeunes, avec le dispositif « nouveaux services emplois-jeunes », etc.)⁹. Ce travail a permis de mieux appréhender l'impact des crises économiques, des politiques publiques en matière d'emploi, de politique de la ville, et de relativiser certaines données du secteur comparativement à l'ensemble de la génération. Cette analyse contextualisée n'est plus faite à ce jour.

- **Une analyse de l'insertion uniquement nationale**

L'enquête Génération a un caractère national. L'échantillon de taille modeste (moins de 2 000 personnes) ne permet pas une exploitation de données à un niveau régional. Or, notamment grâce aux extensions régionales de l'enquête Génération, il est désormais acquis que le processus d'insertion professionnelle est variable selon les territoires et en fonction du tissu productif local. Par exemple, en PACA, les non-diplômés s'insèrent mieux que dans le reste de la France¹⁰. Les enquêtes LOLF étudiées ci-après sont donc complémentaires à l'enquête Génération dans le sens où elles sont réalisées en région, avec des interrogations qui peuvent être spécifiques aux problématiques du territoire.

⁹ G. Truchot, *Stat-Info*, n° 06-01, ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, janvier 2006.

¹⁰ A.-S. Dumortier et C. Reveille-Dongradi, *Quand l'école est finie en PACA... Premiers pas dans la vie active de la Génération 2010 – Enquête 2013*, ORM, « Études », n° 26, juin 2015.

Partie 3 : L'observation de l'insertion des diplômés à l'échelon régional : les enquêtes LOLF

Initialement, l'objectif de l'enquête LOLF (loi organique relative aux lois de finances) du ministère chargé de la jeunesse et des sports était d'identifier les diplômés J&S qui occupaient effectivement un emploi en rapport avec la qualification obtenue, sept mois après la délivrance du diplôme.

1. Un questionnement et une démarche qui ont beaucoup évolué

Schéma 2 : l'évolution du questionnement de l'enquête LOLF

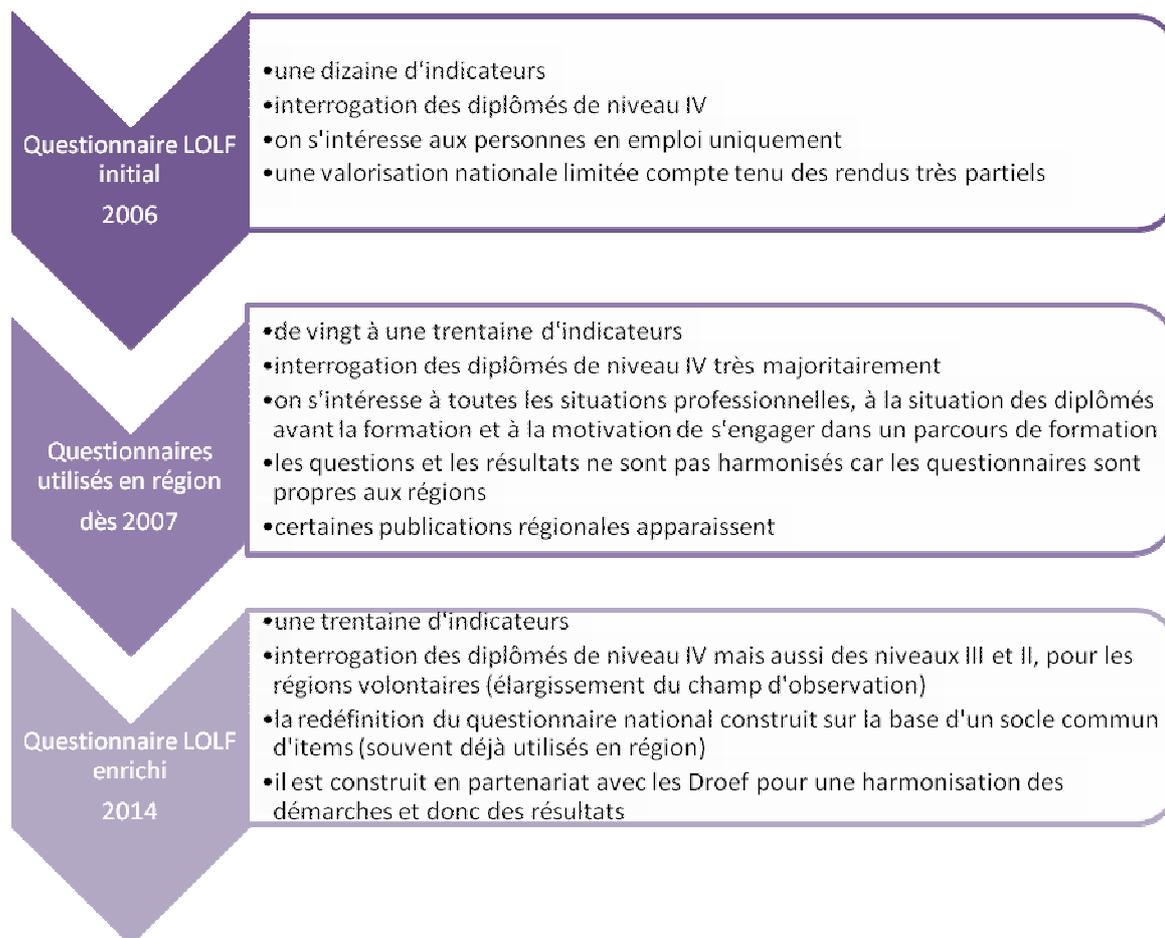


Schéma ORM.

Au départ, les DRJSCS (directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) devaient interroger leurs diplômés à partir d'un questionnaire très court (cf. tableau 1).

Pour le ministère, en 2006, la finalité première des formations professionnelles dans le champ du sport et de l'animation est de conduire à une insertion professionnelle réussie c'est-à-dire concrétisée par l'obtention d'un emploi correspondant à la formation. L'évaluation doit donc reposer sur une observation de début de carrière afin d'identifier les différentes voies d'accès à une vie professionnelle stabilisée.

L'enquête de 2006 s'intéresse uniquement à la situation des personnes en emploi. Le public ciblé était les personnes ayant obtenu un diplôme de niveau IV entre mai de l'année $n-1$ et mai de l'année n . L'objet principal est alors de savoir si les nouveaux diplômés trouvent un emploi

rapidement et si l'emploi occupé est en lien plus ou moins direct avec le diplôme obtenu sept mois auparavant.

Tableau 1 : les indicateurs LOLF des questionnaires de 2006 puis de 2014

Enquête LOLF initiale (2006)	Enquête LOLF enrichie (2014)
<p>Identification de la personne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom/prénom • Sexe • Année de naissance • Diplôme et spécialité • Date d'obtention du diplôme 	<p>Identification de la personne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom/prénom • Sexe • Année de naissance • Diplôme et spécialité • Date d'obtention du diplôme • Apprentissage ? • VAE (partielle ou totale) ? • Date d'obtention des diplômes J&S
<p>Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Filière initiale ou continue ? 	<p>Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans quel département ? • Quel financement de formation ?
<p>Situation professionnelle Quelle situation professionnelle (à une date précise) ?</p> <p>Pour personne en emploi uniquement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lien avec la formation • Nature de l'emploi • Type de contrat aidé 	<p>Situation Département de résidence Situation professionnelle actuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si vous en êtes en formation, quel en est le secteur ? • Si vous êtes demandeur d'emploi <ul style="list-style-type: none"> ○ Avez-vous travaillé depuis l'obtention du diplôme ? ○ Était-il en lien avec la formation ? ○ Durée de l'activité ○ Avez-vous eu des contacts avec une mission locale ou une PAIO ? • Si vous êtes en emploi <ul style="list-style-type: none"> ○ Quel lien entre emploi principal et formation ? ○ Type de contrat ○ Si contrat aidé, lequel ? ○ Temps de travail ○ Si temps partiel, est-il subi ? ○ Avez-vous plusieurs employeurs ? ○ Quel est le profil de poste (emploi principal) ? ○ Taille de la structure ○ Type d'employeur ○ La structure d'exercice est-elle la structure d'accueil de votre stage ?
	<p>Situation avant d'entrer en formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Département de résidence avant la formation • Plus haut diplôme détenu • Statut professionnel avant la formation • Si en emploi, depuis combien de temps ? • Possédez-vous d'autres diplômes dans le champ du sport ou de l'animation ?

Source : ORM.

Les premiers résultats de l'enquête « nationale » (agrégats des enquêtes régionales) ont été diffusés en 2007. Ils résultent de l'interrogation de plus de 9 000 personnes et portent sur 4 850 répondants.

Ils mettent en évidence un « très bon taux d'insertion » des diplômés de niveau IV du ministère en charge de la jeunesse et des sports, à savoir 80 % pour les diplômés sportifs et 81 % pour les diplômés de l'animation.

Parmi les diplômés en emploi, la part de ceux qui occupent un emploi en lien direct avec le diplôme est beaucoup plus élevée dans le secteur de l'animation que dans le secteur sportif (respectivement 84 % et 64 % en 2007). La part des contrats aidés est proche de 14 %.

Parallèlement, dès 2008, des publications présentant les résultats régionaux de l'enquête LOLF ont été diffusés. Certaines régions ont au fur et à mesure enrichi le questionnaire ; quelques-unes ont même inséré des éléments de contexte régional afin de mieux interpréter les résultats.

L'enquête enrichie (2014) est le fruit de la réflexion d'un groupe de travail composé de représentants du ministère et de membres de dispositifs régionaux d'observation emploi-formation (Droef). Ce groupe s'est réuni à plusieurs reprises en 2014 pour faire évoluer le questionnaire LOLF afin qu'il devienne un outil de référence pour toutes les régions et que les résultats obtenus puissent être exploitables au niveau national.

2. Des exploitations différenciées en région avant 2014 : l'exemple de l'Île-de-France, l'Auvergne et la Corse

Ces trois publications très riches abordent le thème de l'insertion des diplômés de trois manières différentes. Les enquêtes LOLF ont servi de base pour des enquêtes régionales plus approfondies sur l'insertion professionnelle en Jeunesse et Sports. De même les questionnaires, très développés, sont plutôt hétérogènes quant aux problématiques traitées, ce qui rend difficile une démarche comparative de l'insertion des diplômés. Le schéma ci-après souligne les interrogations communes des régions et les spécificités des questionnaires de chacune.

Schéma 3 : les thématiques dégagées dans les enquêtes d'insertion (exemple de trois régions)



Schéma ORM.

3. Des améliorations à poursuivre

La plupart des Droef se sont approprié l'enquête LOLF voire l'ont adaptée à leurs besoins d'observation. Les exemples précédents illustrent l'intérêt croissant que portent les DRJSCS sur les problématiques de l'insertion de leurs diplômés et sur le lien emploi-formation dans leur région.

On trouve maintenant de multiples indicateurs, complétant le questionnaire « socle » en fonction des besoins régionaux.

Dès lors, les résultats tirés de ces questionnaires enrichis sont difficilement comparables, d'autant que la spécificité des économies locales oblige à de prudentes interprétations. Certains travaux intègrent justement une description du contexte économique afin de donner au lecteur quelques clés de lecture.

➤ Sur le plan méthodologique

- **La période de référence est de mai de l'année $n-1$ à mai de l'année n .** Outre que cette période s'étend sur deux années de référence pour les DRJSCS (qui travaillent en période de référence soit sur l'année civile soit sur l'année scolaire), l'interrogation des diplômés s'étale sur plus de 19 mois¹¹. Les conditions d'insertion sont différentes selon la période d'insertion (mois creux ou mois de pleine activité). La situation d'emploi évolue sensiblement entre 6 et 19 mois de temps passé sur le marché du travail. Le décalage des interrogations interpelle donc sur la représentativité. La comparaison des résultats est par ailleurs délicate compte tenu de l'évolution de l'architecture des diplômes (passage des BEES au BPJEPS ou DEJEPS).
- **Une photo à sept mois :** sept mois est un délai très court pour observer le processus d'insertion des diplômés J&S. Il ne donne qu'une photo de la situation peu après la formation. Plusieurs années sont nécessaires pour observer ce processus, d'autant plus qu'aujourd'hui la période de transition professionnelle est longue et complexe.
- **La centralisation des données au niveau national est délicate** quand les données des grandes régions sont manquantes. Il semble difficile d'en tirer des tendances nationales même si le taux de réponse peut sembler correct (40 à 45 %).

Ces éléments ont un impact sur les résultats dégagés des enquêtes.

➤ Sur le choix des indicateurs

- **Élargir le champ d'observation au niveau V.** L'enquête LOLF initiale se limitait à l'interrogation des diplômés du niveau IV. La LOLF étendue propose de questionner les diplômés DEJEPS et DESJEPS. Le Bapaat « Loisirs du jeune et de l'enfant » fait partie des 16 diplômes les plus délivrés en 2013¹². Pourtant, les formés de niveau V sont exclus du champ d'analyse. En période de politique d'aide à l'emploi principalement orientée vers les peu ou pas diplômés ou les jeunes issus de ZUS, il serait intéressant d'inclure ce public dans l'enquête (voir s'ils poursuivent le cursus vers un niveau IV) ; si la formation leur permet de s'insérer – comparer cette insertion avec les autres formations de niveau V (cf. enquête du Céreq sur l'ensemble de la génération).
- **S'intéresser à la situation des individus sans emploi** à la date de l'interrogation : l'enquête initiale ne s'intéressait qu'au devenir des personnes en emploi à la date de l'interrogation. Or, à cette date les personnes ont souvent eu un emploi à durée limitée au cours des mois passés depuis l'obtention de leur diplôme. Cette lacune a

¹¹ cf. doc de Philippe Neveu de la DRJSCS Île-de-France, regroupement Droef du 30 septembre 2013 « Insertion professionnelle et adéquation emploi-formation.

¹² *Stat-Info*, n° 15-04, novembre 2015.

été corrigée dans la nouvelle version, qui s'intéresse à toutes les situations d'emploi et de formation. Le nouveau questionnaire pourra permettre une analyse plus fine des différentes formes d'emploi dans les régions si l'ensemble des indicateurs proposés est pris en compte dans les questionnaires régionaux.

- **S'interroger sur le devenir des personnes ayant échoué aux examens** (échec partiel ou total) : les enquêtes LOLF n'interrogent pas les personnes n'ayant pas obtenu leur diplôme durant l'année de formation. Dans les faits, il est assez courant de voir des stagiaires étaler la formation sur deux ans. Il serait donc intéressant de savoir si les personnes ont finalement obtenu leur diplôme. Ceux qui ont échoué à la première session ont-ils renoncé à poursuivre la formation ou ont-ils repassé les examens l'année suivante ?
- **Se questionner sur le bénéfice professionnel du passage par une formation**, et ce malgré l'échec aux examens. La formation a-t-elle permis de se créer un réseau professionnel ? Ont-ils trouvé un emploi dans un autre secteur d'activité ?
- **Approfondir la démarche qualitative de l'enquête**. La LOLF initiale ne s'intéressait qu'au lien emploi-formation. La nouvelle version du questionnaire étend le champ d'observation sur la qualité de l'emploi et les différentes formes d'emploi dans les secteurs employeurs d'animateurs et encadrants sportifs (pluriactivité, auto-entrepreneuriat, multistatut, etc.). On tente aussi de rapprocher la situation actuelle de celle précédant la formation. Si les problèmes méthodologiques (abordés ci-dessus) sont réglés, cette enquête serait un complément intéressant de l'enquête Génération.
- **Relativiser les résultats en les confrontant au contexte** régional des territoires. Certaines régions ont déjà intégré à leur analyse des indicateurs socio-économiques et démographiques (ces données peuvent être issues du recensement de la population de l'Insee) et des données sur les formations Jeunesse et Sports collectées au niveau régional.
- **Étudier le bénéfice des expériences bénévoles**, de la pratique sportive fédérale dans le parcours professionnel. Questionner les personnes sur ces deux points voire leur demander s'ils pensent que ces expériences ont été un atout dans la recherche d'emploi.

Le rapport d'étude de 2015 « État des lieux des professionnels du sport et de l'animation en Lorraine¹³ » propose un document très contextualisé où le thème de l'insertion est englobé dans une analyse plus générale de l'emploi et de la formation dans les secteurs étudiés.

Ce travail s'appuie sur l'exploitation de bases de données Insee telles que le recensement de la population (comparaison RP 2006 et 2011, projection de la population de la région à l'horizon 2040) ou les fichiers Sirene (dénombrement des établissements). Les secteurs de l'animation et du sport sont mis en regard de la réalité économique, sociale, démographique du territoire et « aux facteurs de changements qui modifieront nécessairement la formation des futurs professionnels ainsi que les déroulés de carrière mais aussi les pratiques professionnelles » qui diffèrent d'une région à l'autre.

Par ailleurs, ce travail confirme que dans ces secteurs la recherche d'emploi est largement facilitée par l'appartenance à un réseau. Les résultats régionaux montrent que 71 % des diplômés du sport de 2013¹⁴ ont bénéficié de ce type d'intermédiation. Une première expérience dans le secteur associatif, même bénévole et/ou un niveau sportif confirmé sont souvent déterminants pour l'entrée dans les métiers de l'animation et de l'encadrement sportif.

¹³ A. Parment (pôle études, Gip LorPM) avec la contribution de Thomas Klein (mission d'observations, études, statistiques de la DRJSCS Lorraine), « État des lieux des professionnels du sport et de l'animation en Lorraine », rapport d'étude n° 1, LorPM, janvier 2015.

¹⁴ Les résultats nationaux avancent quant à eux un taux de 40 %.

Partie 4 : Les limites des enquêtes d'insertion professionnelle

Les études d'insertion sont nombreuses et diverses : la plupart s'intéressent au devenir des jeunes et peu au parcours (enquête Génération). La situation des adultes après une formation professionnelle quel que soit leur passé sur le marché du travail commence à intéresser les pouvoirs publics mais les travaux demeurent rares ou peu approfondis.

Parallèlement, alors qu'on observe des transitions professionnelles plus longues et surtout plus chaotiques, les parcours d'insertion sont peu étudiés.

Les enquêtes d'insertion initiées en Jeunesse et Sports ou les travaux plus généralistes présentent donc quelques limites :

➤ **Les adultes très peu ciblés**

Compte tenu des parcours professionnels de plus en plus chaotiques, des nombreux changements de métiers au cours d'une carrière professionnelle, par choix ou par contrainte¹⁵, des possibilités de se former tout au long de la vie, les entrées et sorties du marché du travail et de l'emploi concernent un large public de jeunes et d'adultes.

➤ **Le thème de la qualité de l'emploi n'est pas souvent réellement abordé**

On se limite à la recherche d'un taux d'emploi du public étudié et dans le meilleur des cas à un taux d'emploi durable (CDI). Or, ces deux indicateurs ne sont pas suffisants pour appréhender la qualité réelle de l'insertion. Un CDI peut masquer des conditions d'emploi très précaires (restauration rapide, grande distribution, services à la personne, etc.). À l'inverse, des temps partiels cumulés peuvent être recherchés pour une meilleure conciliation vie privée/vie professionnelle. De même, des emplois en CDD, intérim peuvent être des tremplins vers des emplois de qualité. Quand on parle de qualité d'emploi, il faut être attentif aux conditions d'emploi : la pénibilité, le manque de motivation, le stress au travail... sont dissuasifs même pour un CDI.

➤ **La durée d'observation est souvent trop courte et insuffisante pour observer le parcours**

Les études d'insertion se focalisent généralement sur la situation d'emploi à un instant t (suivi à sept mois, suivi trois ans après, etc.). L'emploi à cette date peut ne refléter qu'une image très partielle de la situation professionnelle de l'individu durant l'année. Ainsi, un moniteur de voile interrogé en décembre sera souvent en situation de chômage ou d'inactivité alors qu'il a travaillé huit à dix mois sur l'année. Un moniteur de ski interrogé en mai pourra se déclarer comme ouvrier du bâtiment, activité secondaire exercée hors saison par nombre de montagnards. Dans ces deux cas, la situation d'emploi retenue pour l'étude sera partiellement erronée puisqu'elle n'est qu'une fraction de l'organisation annuelle de l'activité professionnelle de l'intéressé. Dans la plupart des cas, les enquêtes ne tiennent pas compte de la pluriactivité, du multistatut, etc.

Cette remarque n'est pas uniquement valable pour les professionnels des sports de nature ; elle est à prendre en compte pour l'ensemble des travailleurs saisonniers (de l'hôtellerie-restauration, de l'agriculture, du tourisme...).

➤ **Seule la situation d'emploi intéresse les enquêteurs**

Certaines enquêtes ne s'intéressent qu'aux périodes d'emploi. Les périodes de formation, de chômage, d'inactivité sont exclues de l'analyse. Or, les périodes d'emploi ne permettent toujours d'appréhender la construction des parcours professionnels dans leur globalité.

Dans les métiers de l'animation et du sport, la pratique sportive, les expériences bénévoles, l'engagement associatif et militant participent activement à la construction du parcours. Les

¹⁵ « Nous allons changer cinq fois de métier au cours de notre vie », *Alternatives économiques*, hors-série poche n° 42, janvier 2010.

périodes non continues d'emploi ne sont pas toujours synonymes d'échec ou de difficulté d'insertion. Elles sont partie intégrante du processus d'insertion dans ces métiers.

➤ **Le contexte socio-économique est très peu pris en compte**

Le chemin d'accès à un emploi d'infirmière n'est pas identique à celui qui permet de devenir ouvrier spécialisé ou enseignant en collège. De même, les possibilités d'accès au premier emploi varient en fonction du contexte du marché du travail. L'exploitation d'enquêtes d'insertion ne pourra se faire indépendamment de l'analyse du contexte économique et social mais aussi sans tenir compte des spécificités du métier.

En résumé, les limites des enquêtes d'insertion dans le champ Jeunesse et Sports

- Une interrogation exclusive des diplômés que ce soit pour l'enquête Génération extension J&S ou pour les enquêtes LOLF, alors que l'enquête Génération globale interroge tous les sortants du système éducatif, qu'ils aient obtenu ou pas de diplôme.
- Une exploitation restreinte de l'enquête Génération limitée à la situation à la date de l'enquête malgré le potentiel concernant l'analyse des parcours durant les trois ans d'observation.
- Une observation nationale qui ne peut descendre à un niveau régional compte tenu du faible échantillon (faiblesse en termes d'effectifs).
- Une comparaison difficile des différentes Générations du fait des changements de champ d'analyse, de nomenclature et de questionnement, autour d'un noyau d'indicateurs communs restreint.
- Une analyse à mettre au regard de la réalité du contexte régional ou national.
- Un questionnement qui exclut les diplômés du niveau V.
- Un choix d'indicateurs uniquement basé sur la situation d'emploi pour l'enquête Droef alors que les expériences bénévoles et fédérales apparaissent comme déterminantes pour l'obtention d'un poste.
- Une période d'interrogation pour l'enquête LOLF (de mai à mai) difficile à appréhender car elle ne repose sur aucune logique professionnelle ou de formation (année civile ou année scolaire) ; elle est aussi très courte (sept mois).
- Un manque d'approche qualitative de l'emploi éclairant réellement sur la qualité de l'emploi.
- Un manque d'analyse des « activités » au sens large : le hors travail bénéfique pour l'entrée dans le métier, l'obtention d'un emploi de « qualité » et les évolutions de carrière.

Conclusion : Propositions pour une observation de l'insertion dans le champ Jeunesse et Sports plus fine

Généralement, les enquêtes d'insertion professionnelle sont construites sur un schéma type d'insertion linéaire menant à un emploi salarié en CDI et à temps complet. Or, ce schéma d'insertion a beaucoup évolué ces dernières années. Il devient peu pertinent dans le champ Jeunesse et Sports. Il diffère sensiblement d'un métier à l'autre, d'un secteur d'activité à l'autre, mais aussi selon le contexte économique et social du moment. De même, la période de transition menant à un emploi sécurisé est plus ou moins longue et peut se composer de séquences d'activités (on entend ici « activités » au sens large, c'est-à-dire aussi bien professionnelles, bénévoles que domestiques) très hétérogènes.

Les enquêtes d'insertion doivent pouvoir s'adapter à ces différentes évolutions et aux caractéristiques d'emploi des secteurs, en identifiant les étapes d'accès à l'emploi durable.

Outre l'ajout d'indicateurs étudiant la phase de transition (expériences bénévoles, activités saisonnières, multiactivité, multistatut, etc.), les enquêtes doivent pouvoir intégrer une analyse qualitative de l'insertion. Ainsi, en interrogeant les parcours des individus (professionnels et de formation), celle-ci donne des indications sur les choix privilégiés par les individus pour suivre un chemin plutôt qu'un autre.

Elles permettent aussi de savoir si la période de transition (illustrée par plusieurs expériences professionnelles ou bénévoles, par des phases de formation, etc.) a été bénéfique pour la personne ou si elle l'a fragilisée dans sa recherche d'emploi.

Enfin, la prise en compte du contexte économique et social du métier est essentielle puisqu'elle situe l'insertion dans une analyse globale du marché du travail. On ne s'insère pas de la même façon sur un métier d'ingénieur que sur un métier d'encadrant sportif dans les Hautes-Alpes.

Pistes et préconisations

- **Élargir le champ d'observation** en interrogeant tous les sortants de formations diplômantes Jeunesse et Sports pour l'enquête Génération (même champ que l'enquête généraliste qui s'intéresse aux diplômés comme aux non-diplômés). De même, le champ des enquêtes LOLF peut être étendu au niveau V et à tous les diplômés quelle que soit leur situation d'emploi à la date de l'interrogation.
- **Interpréter les résultats en tenant compte du contexte économique, social (régional et national) et politique**
 - **Contextualiser les enquêtes d'insertion** à partir d'éléments sur la réglementation : cela donnerait l'occasion de voir quel est l'impact de l'évolution de la réglementation en matière d'encadrement des mineurs, encadrements des activités de pleine nature ; l'impact des politiques publiques en matière d'emploi, de la politique de la ville, d'éducation sur les embauches d'animateurs (les « nouveaux services emplois-jeunes, le dispositif emplois d'avenir, la rénovation des rythmes scolaires, etc.).
À partir d'éléments relatifs au contexte économique et social du pays qui a aussi un impact sur les difficultés ou non d'insertion (période de transition plus longue entre le système de formation et l'entreprise).

- **Confronter les résultats des enquêtes au tissu productif régional** et plus largement au contexte économique et social pour éviter les comparaisons trop hâtives.

Prenons par exemple trois régions (ex-régions) : Lorraine, Provence - Alpes - Côte d'Azur, Rhône-Alpes et analysons le contexte d'emploi des éducateurs sportifs.

Tableau 2 : le statut d'emploi des éducateurs sportifs

	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes
Non-salariés	11 %	31 %	40 %
Salariés	89 %	69 %	60 %
Parmi les salariés			
○ CDI et fonctionnaires	64 %	60 %	55 %
○ CDD, intérim, stagiaires rémunérés	31 %	34 %	40 %
○ emplois aidés	3 %	3 %	1 %
○ apprentis	2 %	3 %	4 %

Source : Recensement de la population 2011, Insee – Traitement ORM.

97 % des non-salariés exercent dans l'enseignement des disciplines sportives. Une très grande majorité d'entre eux encadrent des activités de pleine nature, ce qui explique ces écarts. Selon l'enquête sur l'emploi des éducateurs sportifs du Pôle ressources national des sports de nature (PRNSN), Auvergne - Rhône-Alpes est la première région d'emploi des éducateurs sports de nature (18 725 personnes), suivie de PACA avec près de 7 000 personnes¹⁶. Parmi ces professionnels, les Bapaat (diplôme de niveau V) peuvent parfois représenter un quart des diplômés détenus. C'est notamment le cas dans les disciplines telles que l'escalade, le vélo, le canoë-kayak.

- **Travailler sur la diversité des situations d'emploi et de formation** dans les régions mais aussi d'une discipline à l'autre.

Tableau 3 : tranche d'âge des éducateurs sportifs

	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes
Moins de 25 ans	16 %	15 %	16 %
25-39 ans	49 %	43 %	44 %
40-54 ans	26 %	33 %	31 %
55 ans et plus	9 %	9 %	10 %
	100 %	100 %	100 %

Source : Recensement de la population 2011, Insee – Traitement ORM.

42 % des encadrants sportifs de la région PACA ont 40 ans et plus. On observe un écart de 7 points avec la Lorraine. Se pose ici un peu plus la question du vieillissement des professionnels, notamment dans un métier où la forme physique est primordiale.

➤ **Aller plus loin dans l'exploitation de l'enquête Génération extension J&S**

- **Exploiter les indicateurs concernant le parcours professionnel (ou bénévole) avant la formation** : les enquêtés post-initiaux sont interrogés sur leur précédente situation ; sur leur statut (notamment indépendant ou salarié) ; sur le domaine d'exercice (animation ou sport) ; s'ils étaient déjà en formation, quel type d'études ils poursuivaient ; etc.
- **Exploiter les indicateurs concernant la motivation de reprise de formation J&S** et son financement, car le questionnaire spécifique au champ Jeunesse et Sports en donne l'occasion.

¹⁶ M. Laurent et M. Picura (PRNSN), *Atlas des éducateurs sportifs déclarés*, ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, 2015.

- **Analyser les parcours sur les trois années observées** et pas uniquement la situation professionnelle des diplômés à la date de l'enquête. L'enquête permet d'identifier mois par mois les situations (séquences d'emploi, de chômage, d'inactivité et de formation). Chaque situation est décrite plus précisément. Par exemple, pour les situations d'emploi, on connaît le type de contrat, l'employeur, les conditions d'emploi, etc. si la taille de l'échantillon le permet.
L'analyse de ces séquences donnerait même la possibilité d'identifier plusieurs parcours types comme cela a été le cas avec l'extension Provence - Alpes - Côte d'Azur¹⁷, qui a permis de repérer cinq parcours types : l'accès durable à l'emploi ; l'accès progressif à l'emploi ; la sortie d'emploi ; le maintien aux marges de l'emploi ; le retour à la formation.
 - **Regarder les mobilités professionnelles** entre le premier emploi et celui à la date de l'enquête ainsi que les situations géographique et familiale à la date de l'enquête.
- **Mettre en avant la complémentarité des deux enquêtes :**
- **Dégager les grandes tendances et les parcours-types à partir de l'enquête génération** ; voir s'il est possible d'articuler, de conforter les résultats avec ceux de l'enquête des éducateurs sportifs réalisée par le Pôle ressource national des sports de nature. L'analyse des parcours des professionnels y est très affinée.
 - Faire ressortir les spécificités géographiques et sectorielles à partir des enquêtes LOLF. Plusieurs régions ont déjà réalisé des enquêtes d'insertion par disciplines sportives, par secteurs (animation et sport), finesse que ne permet pas d'atteindre l'enquête Génération.

¹⁷ A.-S. Dumortier et C. Reveille-Dongradi, *Quand l'école est finie...*, op. cit.

ANNEXE 1

QUESTIONNAIRE 2010 DE L'EXTENSION JEUNESSE ET SPORTS

L'extension de l'enquête Génération 2010 permettra de surreprésenter les diplômés des formations du sport et de l'animation.

L'objectif est d'atteindre un total de 2 000 personnes répondantes pour l'extension sur les diplômés des formations du sport et de l'animation.

Il vise à permettre la production d'indicateurs sur l'ensemble des diplômés des formations du sport et de l'animation ainsi que sur les 5 formations suivantes¹⁸ :

- brevet d'État d'éducateur sportif du 1^{er} degré (BEES)
- brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) spécialités animation
- brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) spécialités sportives
- diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) spécialités animation
- diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) spécialités sportives

Les autres formations dans le champ de l'extension sont le brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien (Bapaat), le diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DESJEPS) et le diplôme d'État relatif aux fonctions d'animateur (DEFA).

La collecte ne s'effectuant pas selon la méthode des quotas, l'échantillon tiré sera calibré pour viser cette cible compte tenu de la proportion de personnes hors champ et des taux de réponse observés sur les enquêtes précédentes. Conformément à l'article 9, l'échantillon définitif retenu sera présenté à l'administration.

¹⁸ Le nombre de questionnaires estimé par formation est donné à titre indicatif et constitue un ordre de grandeur.

Module post-initiaux

Le questionnaire suivant concerne uniquement les sortants de formations non initiales.

ST1

En quelle année avez-vous interrompu vos études pour la 1^{re} fois ?

ST2

Dans quelle commune habitiez-vous alors en <st1> ?

ST2B

Comment avez-vous obtenu votre diplôme de <diplo> ?

En contrôle continu des connaissances	1
En formation modulaire	2
Suite à un examen « sec »	3
En VAE	4

ST3

Quand avez-vous démarré votre formation ayant conduit au diplôme de <diplo> ?

Mois

Janvier	01
Février	02
Mars	03
Avril	04
Mai	05
Juin	06
Juillet	07
Août	08
Septembre	09
Octobre	10
Novembre	11
Décembre	12

ST4

Quand avez-vous démarré votre formation ayant conduit au diplôme de <diplo> ?

Année

2002	2002
2003	2003
2004	2004
2005	2005
2006	2006
2007	2007

ST11

Entre <st1> et <st3> <st4>, avez-vous travaillé dans le domaine du sport ou de l'animation ?

Oui	1
Non	2

ST12

Quelle était votre situation principale l'année précédant votre entrée en formation ?

En emploi (salarié ou à votre compte)	1
En recherche d'emploi	2
En formation ou en études	3
En activité bénévole	4
Autre situation	5

ST13

→ ST14 si NON (ST12=1,4)

Était-ce dans le domaine du sport ou de l'animation ?

Oui	1	→ ST15
Non	2	→ ST15

ST14

→ ST15 si NON (ST12=3)

Était-ce :

En études secondaires	1	→ ST19
En études supérieures	2	→ ST19
En formation autre	3	→ ST19

ST15

→ ST16 si NON(ST12=1)

Étiez-vous ?

Travailleur indépendant (ou profession libérale)	1	→ ST17
Salarié	2	
Autre (ne pas citer)	3	

ST16

→ ST18 si non (ST12=1)

Votre employeur était-il :

Une collectivité territoriale	1
Une administration ou un organisme public d'état	2
Un hôpital public.....	3
Une association (loi 1901).....	4
Entreprise privée.....	5
Un autre type d'employeur.....	6 O

ST17**Quelle était votre profession avant l'entrée en formation ?****ST18**

→ ST19 si NON(ST12=1)

En reprenant votre formation de <diplo>, votre objectif principal était de :

Obtenir une qualification professionnelle reconnue	1
Changer de fonction SANS promotion	2
Obtenir une promotion.....	3
Trouver un autre emploi	4
Vous mettre à votre compte.....	5
Élargir vos compétences	6
Autre	7

ST19

→ ST20 si (ST12=1)

En reprenant votre formation de <diplo>, votre objectif principal était de :

Obtenir une qualification professionnelle reconnue	1
Trouver un emploi.....	4
Vous mettre à votre compte	5
Élargir vos compétences	6
Autre	7

ST20**Qui a financé principalement cette formation ?**

Un FONGECIF.....	1
Votre employeur	2
Les ASSEDIC, l'ANPE ou Pôle Emploi	3
La Région, le Département ou la Commune	4
Vous-même ou votre famille.....	5
Autre	6
Ne sait pas (ne pas citer)	7

ST21**Habitez-vous toujours à <st2> lorsque vous avez obtenu votre diplôme de <diplo> ?**

Oui.....	1	→ ST23
Non.....	2	

ST22**Dans quelle commune habitez-vous alors ?****ST23****En dehors de votre diplôme de <diplo>, votre plus haut diplôme est-il de niveau :**

Bac + 3 et plus	1	
Bac + 2	2	
Bac (ou équivalent)	3	
BEP, CAP (ou équivalent).....	4	→ ST25
Aucun ou niveau inférieur au CAP - BEP	5	→ ST25

ST24

Avez-vous obtenu (le dernier si plusieurs) :

Un bac général	1	
Un bac technologique	2	
Un bac professionnel	3	
N'a pas obtenu de bac	9	→ ST25

ST24A

→ ST24B si NON(ST24=1)

Dans quelle série ? (le dernier si plusieurs)

L (Littéraire).....	1	
ES (Économique et social)	2	
S (Scientifique)	3	
Autre	9	O

ST24B

→ ST24C si NON(ST24=2)

Dans quelle série (le dernier si plusieurs)

STT (Sciences et techniques du tertiaire).....	1	
STI (Sciences et techniques industrielles)	2	
STL (Sciences et techniques de laboratoire)	3	
SMS (Sciences et techniques médico-sociales).....	4	
STAE, STPA (Agronomie)	5	
Hôtellerie	6	
Autre	7	O

ST24C

→ ST25 si NON(ST24=3)

Une spécialité ?

ST25

Possédez-vous un autre diplôme dans le champ du sport ou de l'animation ?

Oui, un seul autre.....	1	→ ST261
Oui, plusieurs autres	2	→ ST26
Non.....	3	→
Calendrier professionnel.....		

ST261

Lequel ?

Un BEES (brevet d'état d'éducateur sportif)	1	
Un BP JEPS sport	2	
Le BEATEP	3	
Un BP JEPS animation.....	4	
Le BAPAAT	5	
Le DEFA	6	
Le DEDPAD	7	
Un diplôme STAPS		
Un Titre à finalité professionnelle		
Un Certificat de qualification professionnelle	8	
Un diplôme fédéral ou délivré par un club	9	
Le BAFA, BAFD ou Base	10	
Autre, précisez	11	O

ST26

→ Calendrier professionnel si NON(ST25=2)

Lesquels ? (Plusieurs réponses possibles)

Un BEES (brevet d'état d'éducateur sportif)	1	
Un BP JEPS sport	2	
Le BEATEP	3	
Un BP JEPS animation.....	4	
Le BAPAAT	5	
Le DEFA	6	
Le DEDPAD	7	
Un diplôme STAPS		
Un Titre à finalité professionnelle		
Un Certificat de qualification professionnelle	8	
Un diplôme fédéral ou délivré par un club	9	
Le BAFA, BAFD ou Base	10	
Autre, précisez	11	O

Modules Séquence en entreprise

Le questionnaire suivant concerne tous les diplômés des secteurs du sport et de l'animation. Il est complété pour la première séquence en entreprise et pour la séquence en entreprise à la date d'enquête.

STEP1

→ Fin du module si NON(DEST=SPO)

Pendant cet emploi, entre <datdt> et <datft>, aviez-vous exercé une autre activité secondaire rémunérée ?

Oui, une seule 1
Oui, plusieurs 2
Non..... 3 → Fin du module

STEP2

< Cette activité > < L'une de ces activités > secondaire était-elle dans le domaine du sport ou de l'animation ?

Oui..... 1
Non..... 2 → STEP3

STEP2A

Était-elle :

I.E. Prendre l'activité principale si plusieurs activités dans le domaine du sport ou de l'animation

dans le domaine du sport 1
dans le domaine de l'animation..... 2

STEP3

Exerciez-vous cette autre activité en tant que :

I.E. Prendre l'activité principale si plusieurs activités dans le domaine du sport ou de l'animation

Travailleur indépendant..... 1
Salarié 2

STEP4

→ +1 si NON (STEP2=1)

Étiez-vous rémunéré par un groupement d'employeurs ou par « Profession Sport » ?

Oui..... 1
Non..... 2

STEP5

L'exercice de cette autre activité était-il motivé par des raisons financières ?

Oui, uniquement 1
Oui, mais pas seulement 2
Non..... 3

STEP6

Cette activité secondaire représentait :

Moins de 25 % de votre revenu principal 1
De 25 à 50 % de votre revenu principal 2

ANNEXE 2
QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE LOLF 2016

**MINISTÈRE DES DROITS DES FEMMES, DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

DIRECTION DES SPORTS

DIRECTION DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Nom (devra être pré-rempli sur le questionnaire)

Prénom (devra être pré-rempli sur le questionnaire)

Adresse (devra être pré-rempli sur le questionnaire)

Questionnaire à l'attention des diplômés
d'un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BP JEPS)

Cette enquête est réalisée dans le cadre de la loi organique relative aux lois de finance (LOLF) et contribue à analyser la performance du service public.

Merci de bien vouloir prendre le temps de remplir et renvoyer ce questionnaire avec l'enveloppe T ci-jointe.

Votre contribution restera anonyme, la loi en fait la plus stricte obligation.

I. Identification

Les informations 1a à 2b sont pré-renseignées par l'administration

1a. Année de naissance :

1b. Sexe : Homme Femme

1c. Diplôme(s) obtenu(s) : BPJEPS Sport BPJEPS Animation

1d. Spécialité(s) et mention(s) :

2a. VAE totale : Oui Non

2b. Équivalence totale : Oui Non

3. Avez-vous suivi votre formation BPJEPS dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ? Oui Non

4. À quelle(s) date(s) avez-vous obtenu votre ou vos diplômes (MM/AAAA) ?

Diplôme 1 :/.....

Diplôme 2 :/.....

II. Formation BPJEPS

5. Dans quel département était votre centre de formation ?

Numéro du département :

6. Avez-vous reçu une aide financière pour votre formation (hors financement personnel ou familial) ? Oui Non

Si oui, quelle(s) en était(en)t l'origine ?

Aide du Conseil régional Aide de l'État (dont services « Jeunesse

et Sports », exemple : DRJSCS...)

Aide de Pôle emploi Employeur ou OPCA (Organisme

Paritaire Collecteur Agréé)

Autre, préciser :

III. Situation actuelle

7. Dans quel département résidez-vous actuellement ?

Numéro du département :

8. Quelle est votre situation professionnelle actuelle ?

En emploi Demandeur d'emploi De nouveau en

formation

Autre situation, préciser :

▪ Si vous êtes actuellement en formation :

9. Cette formation est-elle dans le secteur ?

Sport Animation Autre, préciser :

.....

Cette formation prépare-t-elle à un diplôme ? Oui Non

Si oui, préciser l'intitulé :

.....

▪ Si vous êtes actuellement demandeur d'emploi :

10. Avez-vous été en emploi depuis l'obtention du diplôme ?

Oui Non

Si oui :

Était-ce un emploi en lien avec le diplôme ? Oui Non

Quelle a été la durée de l'activité professionnelle (en mois) ?

11. Avez-vous eu des contacts avec une mission locale ou PAIO (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation) ? Oui Non

➔ Passer ensuite à la partie IV.

.....

▪ Si vous êtes actuellement en emploi :

Les questions qui suivent concernent votre emploi principal.

12. Quel(s) lien(s) y a-t-il entre votre emploi principal et le diplôme obtenu ?

		Cochez ici
Votre emploi est en relation directe avec votre diplôme délivré par le ministère	Animateur sportif, animateur socioculturel, responsable de structure d'animation, personnel – pédagogique – dans une structure d'animation, responsable de projet d'animation ou relatif à la jeunesse, aux sports ou à la vie associative	<input type="checkbox"/>
Votre emploi a un lien avec les compétences acquises à travers votre diplôme	Enseignant d'EPS, tout autre emploi où des compétences en sport ou animation sont mobilisées : donnez l'intitulé de votre emploi (exemple : vendeur d'articles de sport dans une grande surface...) :	<input type="checkbox"/>
	
	Pour tout autre emploi en dehors de la sphère de l'animation et du sport, donnez l'intitulé de votre emploi :	<input type="checkbox"/>

13. Sur quel(s) type(s) de contrat(s) êtes-vous ?

CDI ou titulaire de la fonction publique

CDD ou intérim (préciser la durée en mois) :

- À votre compte (indépendant, auto-entrepreneur, profession libérale)
- Vacataire
- Autre, préciser :

14. S'il s'agit d'un contrat aidé, lequel ?

- Emploi d'avenir
- CUI-CAE
- CUI-CIE
- Emploi régional (emploi tremplin, ...)
- Emploi CNDS
- Autre, préciser :

15. Quel est votre temps de travail ?

- Temps plein
 - Temps partiel
- Préciser la durée :
- Supérieure à un mi-temps
 - Égale à un mi-temps
 - Inférieure à un mi-temps

- Saisonnier, préciser le nombre de mois dans l'année :
.....
- Autre, préciser :

16. Si vous êtes à temps partiel, souhaiteriez-vous travailler à temps plein ?

Oui Non

17. Avez-vous plusieurs employeurs ? Oui Non

Si oui, préciser combien :

Si oui, en dehors de votre emploi principal, l'une de vos activités secondaires est-elle en relation directe avec votre diplôme ? Oui Non

18. Quel est le profil du poste de votre emploi principal ?

- animateur socioculturel
- éducateur sportif, moniteur de sport
- entraîneur sportif
- agent de développement
- directeur d'un accueil collectif de mineurs
- Autre poste en sport ou animation, préciser :
- Autre, préciser :

19a. Quelle est la taille de la structure dans laquelle vous exercez votre activité principale (en effectifs salariés) ?

- 0
- 1
- 2 à 4
- 5 à 9
- 10 à 49
- 50 et plus

19b. Votre activité principale est dans le secteur :

- Sport
 - Animation
 -
- Autre, préciser :

20. Votre employeur principal est-il :

- Une collectivité territoriale
- Une administration ou un organisme public d'État
- Un hôpital public
- Une association
- Une entreprise privée
- Un autre type d'employeur, préciser :

Si vous avez obtenu votre BPJEPS par équivalence ou VAE totale, allez directement à la question 23

21. Travaillez-vous dans la structure de votre stage en alternance ?

- Oui
- Non

22. Avez-vous le même employeur qu'avant votre entrée en formation ?

Oui Non

23. Quel est le département de votre lieu principal de travail ?

Numéro du département :

IV. Situation avant d'entrer en formation BPJEPS

24. Dans quel département résidiez-vous avant d'entrer en formation ?

Numéro du département :

25. Avant d'entrer en formation, quel était votre plus haut niveau de diplôme ?

- Bac +3 et plus
- Bac +2
- Bac ou équivalent
- BEP, CAP ou équivalent
- Aucun ou niveau inférieur au CAP/BEP

26. Avant d'entrer en formation, quel était votre statut ?

- Demandeur d'emploi
- En emploi dans le domaine du sport ou de l'animation
- En emploi dans un autre domaine

- En étude ou en formation
- Inactif
- Autre, préciser :

27. Si vous étiez en emploi, depuis combien de mois ?

.....

28. Possédez-vous un autre diplôme dans le champ du sport et de l'animation ?

- Oui
- Non

Si oui, préciser lequel :

GLOSSAIRE

- Bapaat** : brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technique
- BEES** : brevet d'État d'éducateur sportif
- BPJEPS** : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
- CDD** : contrat à durée déterminée
- CDI** : contrat à durée indéterminée
- Céreq** : Centre d'études et de recherche sur les qualifications
- CQP** : certificat de qualification professionnelle
- DEJEPS** : diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
- DESJEPS** : diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
- DRDJSCS** : direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
- Droef** : dispositif régional d'observation emploi-formation
- LOLF** : loi organique relative aux lois de finances

SOURCES

Stat Info, ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, n° 06-01 de 2006, n° 09-03 de 2009, n° 13-02 de 2013

Les comptes rendus des rencontres Droef rédigés par la sous-direction de l'emploi et des formations, direction des sports du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Différentes enquêtes LOLF

- résultats de l'enquête d'insertion, **DRJSCS Île-de-France** (2013)
- résultats de l'enquête d'insertion, **DRJSCS Auvergne** (2013)
- résultats de l'enquête d'insertion, **DRJSCS Corse** (2012)

Différents documents de Carif-OREF :

- **LorPM** (Carif-OREF Lorraine) : rapport d'étude n° 1, LorPM, janvier 2015
- **ORM** (OREF PACA) publication pour les Journées du longitudinal 2015
- **ORM** (OREF PACA) : « Études », n° 26, juin 2015

Chiffres clés Île-de-France 2014, DRJSCS Île-de-France

Document de France Stratégie : Document de travail n° 2016-03 de mars 2016

Revue Travail et changement, n° 350, juillet-août 2013

Insee : données du recensement de la population 2011

Atlas des éducateurs sportifs déclarés, PRNSN, 2015



Observatoire régional des métiers
41, La Canebière
13001 Marseille
04 96 11 56 56
www.orm-paca.org

